

4, rue Louis Poterat  
76100 Rouen  
Tél. : 02 35 72 90 24  
Fax : 02 32 18 67 40  
E-mail : [fsu76@free.fr](mailto:fsu76@free.fr)

Bulletin n° 19  
Décembre 2009

| Dispensé de timbrage

Rouen CTC

P

PRESSE  
DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE 

Déposé le 23 décembre 2009

## Sommaire

Edito	1
Lycée Chatel	2
Accompagnement personnalisé en LP	2
RASED : nouvelles menaces	2
Colloque CGT FSU	3
RAR : bulletins par compétences	3
Congrès départemental FSU	4
Non à EDVIGE	4

La grève et les manifestations du 24 novembre ont été, avec une participation significative (environ 30% de grévistes) un premier avertissement au gouvernement. Le 15 décembre, dans toute la France des actions multiformes unitaires ont réaffirmé le rejet de la réforme de la formation des enseignants que le ministre de l'éducation veut imposer.

Les 16 et 17 décembre, réunie en congrès départemental, la FSU de Seine-Maritime a débattu des quatre thèmes du congrès.

La réflexion collective, les débats ont abouti à des synthèses. Des amendements aux textes préparatoires du congrès de Lille ont été adoptés pour une FSU qui colle toujours mieux à l'actualité, avec un projet syndical ambitieux pour

- une éducation de qualité pour tous,
- des services publics développés, rénovés et démocratisés
- des alternatives économiques, sociales et environnementales
- une FSU plus efficace, un syndicalisme rassemblé.

Le mois de janvier sera marqué par de nouvelles actions. La FSU fera tout pour qu'elles soient le plus unitaires possible pour l'éducation, les services publics, la défense et l'amélioration des droits du travail, du pouvoir d'achat... dans le cadre d'un plan d'action.

Bonnes vacances, bonnes fêtes, rendez-vous à la rentrée.



Bulletin trimestriel de la section de Seine-Maritime de la Fédération Syndicale Unitaire

Directeur de la publication: Pascal Prével

Imprimé par nos soins

Dépôt légal à parution

Prix de la publication: 1 euro

N° CPPAP: 0212 S 07144

## Lycée Chatel : toujours moins pour les lycéens, un vrai danger pour les collègues

Le 13 octobre dernier, N. Sarkozy exposait théâtralement les objectifs qu'il assignait à la réforme des lycées. L'intendance- le ministre de l'éducation nationale- était chargé de préparer les mesures concrètes pour ce lycée de l'avenir. On connaît maintenant le résultat. Au delà de l'actuelle polémique sur la suppression de l'histoire géographie en terminale S, les grilles horaires enregistrent des baisses pour toutes les disciplines. Une demi-heure par ci, une demi-heure par là, ces baisses ne sont pas exceptionnelles. Au bout du compte tout le monde perd et cela servira pour supprimer des emplois en 2011. L'accompagnement éducatif tant médiatisé et souhaité par les lycéens est supposé répondre à, au moins 4 missions : soutien scolaire, études dirigées, orientation (à la place des co-psy), ateliers péri-éducatifs... Certains voudraient même qu'il assume des travaux interdisciplinaires et du tutorat. On cherche vainement le rééquilibrage entre les séries. La promotion annoncée des séries technologiques industrielles n'aura pas lieu. Les possibilités de réorientation en cours de parcours entre filière avec des stages de vacances sont un trompe l'œil. Le flou reste complet sur l'organisation du baccalauréat.



Pire, cette réforme des lycées en cache une autre très idéologique, celle de la gestion des collèges et des lycées. Les moyens attribués au lycée pour effectuer des dédoublements en langues, des modules, des TP et des TD soit un tiers des moyens seront dorénavant gérés au niveau local par un conseil pédagogique désigné par le chef d'établissement qui décide indépendamment de l'avis exprimé par les enseignants et le conseil d'administration. Mieux, cette disposition, initié au détour de la réforme des lycées, s'applique à l'ensemble des EPLE donc au collège où le même conseil pédagogique pourra, à titre d'exemple, décider des modalités de remplissage des livrets de compétence.

Au lieu de la démocratisation annoncée, c'est au bout du compte le manque d'ambition, la suppression des postes et la caporalisation des enseignants qui sont au rendez vous. Il faut une mobilisation de grande ampleur en janvier pour faire reculer ces projets régressifs et imposer en lien avec l'opinion publique des discussions sur de nouvelles bases.

## Accompagnement personnalisé en LP

En cette rentrée 2009, et dans le cadre de la réforme contestée de la Voie Professionnelle, les LP de Seine Maritime (et d'ailleurs) ont été contraints à mettre en œuvre l'Accompagnement Personnalisé (AP) des élèves. Cette mesure, initialement présentée par le Ministre de l'époque comme palliative à la perte d'une année d'étude entre la fin de la 3<sup>ème</sup> et l'obtention d'un Bac Pro, tourne petit à petit, dans les établissements, à l'usine à gaz !

Le seul cadre précis, laissé par la pseudo-réforme, est que chaque élève doit bénéficier de 210 heures d'AP à l'occasion de son cycle (en 3 ans) de Bac Pro. C'est sur cette base que, dans notre académie, le rectorat a établi et distribué ces horaires (avec une répartition à l'année !) dans les Dotations Horaires Globales, en février dernier. Dès lors, chaque établissement a pratiqué comme bon lui semblait : inscription ou non de ces heures dans l'emploi du temps des collègues et des élèves, ou bien transformation d'un volant d'heures supplémentaires années (HSA) en 36 heures supplémentaires exceptionnelles (HSE), pour une répartition postérieure basée sur la bonne volonté des uns et des autres (élèves



comme Professeurs). Ainsi voit-on ici des collègues contraints par leur emploi du temps à prendre des élèves (bons ou moins) sans trop savoir sur quoi les faire travailler, et là ne trouve-t-on pas de collègues en nombre suffisant pour que leurs HSE représentent 2 h 30 (en moyenne) par élève et par semaine ! Par ailleurs, les trop étroites DHG attribuées aux établissements conduisent certains d'entre eux à des répartitions qui ne permettent pas la pratique de l'accompagnement personnalisé autrement qu'en classe entière !

Enfin, et pour conclure, aucun cadrage précis, ni national, ni académique, n'a été communiqué aux PLP quant au contenu de ces heures d'accompagnement.

L'Inspection Générale, dans un récent rapport, souligne même qu'un tel cadrage serait contraire à la lettre et à l'esprit de la lettre de la réforme de la Voie Professionnelle. C'est à chaque établissement, en fonction de son ressenti, et dans le cadre de son autonomie, de définir ce qui doit être fait lors de l'AP. Encore un sujet de conversation dont l'arbitrage va être confié aux fameux Conseils Pédagogiques dont on connaît toute la valeur démocratique et l'intense efficacité !

## RASED : nouvelles menaces

Le collectif RASED adresse une lettre ouverte et une demande d'audience au ministre de l'Éducation Nationale.

En effet, après la mobilisation exceptionnelle de l'an passé (250 000 signatures de la pétition « *sauvons les RASED* ») 1500 postes ont cependant été fermés et 1500 personnels ont été nommés sur des postes dits « *surnuméraires* ». Malgré la parution de la circulaire 2009-088 soulignant l'existence des RASED à l'École, l'inquiétude demeure :

- ▶ sur le maintien de tous les postes de réseaux d'aides, à l'occasion de la carte scolaire 2010, dans le contexte de suppression globale de 16 000 postes dans l'Éducation Nationale,
- ▶ sur les départs en stages de formations spécialisées : seuls 36 candidats ont été retenus pour l'aide rééducative et 119 pour

l'aide pédagogique, alors qu'ils étaient 252 et 544 l'année précédente,

- ▶ sur le devenir des centres de formation ASH, et de l'ensemble des formations spécialisées et DEPS, dans le nouveau cadre universitaire de formation des maîtres.

Sur l'ensemble de ces sujets, les organisations syndicales et les associations demandent une audience au ministre de l'Éducation, pour exiger que les dispositifs d'aides spécialisées aient les moyens de poursuivre leur mission pour la réussite de tous les enfants à l'École.

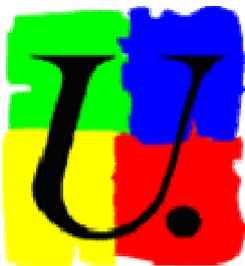


## Colloque CGT FSU

Le colloque, organisé conjointement par la CGT et la FSU qui s'est tenu à Caen mardi 10 décembre avait pour thème la formation tout au long de la vie.

Toute la journée ont été abordées les questions touchant à la formation, au cours de deux tables rondes et de questions posées par la salle. Les tables rondes portaient sur deux thématiques : « quelle finalité pour notre système d'éducation et de formation ? » et « quels acteurs, quelle responsabilité et quel financement ? ». Les participants aux tables rondes au titre de la FSU ont souligné les enjeux : responsabilité conférée au système éducatif dans l'objectif d'une qualité pour tous, enjeu de la reconnaissance des qualifications acquises par les jeunes. Ils ont notamment mis en débat les questions qui ne font pas consensus.

Une partie du débat a porté sur la question du financement de la formation professionnelle aujourd'hui la contribution des entreprises est collectée par les OPCA (1) gérés par les « partenaires sociaux (2) » ? Plusieurs invités se sont prononcés pour un service public régional de la formation professionnelle. La Région aurait alors compétence à organiser et piloter ce service public. Est revenue à travers ce débat celui de la



clause générale de compétence pour les collectivités territoriales. Avec quelle construction pour ce service public régional de formation et quelles missions ? Il n'y a pas eu de débat approfondi sur ce point dans le cadre du colloque. Mais la journée a montré une capacité à traiter des questions. La formation, le rapport entre la formation et l'emploi, le travail et les parcours professionnels constituent autant de questions qui concernent les salariés et la société. Alors que la crise accentue la pression des entreprises sur les salariés, que l'État diminue ses dépenses et veut réduire ses missions, les organisations syndicales ne peuvent et ne doivent pas rester inactives.

En effet, le véritable enjeu est dans la capacité du mouvement syndical à peser. Dans cet objectif, le colloque de Caen constitue une réussite et un pas: il faut maintenant poursuivre le travail en commun.

1: OPCA: organismes paritaires collecteurs agréés. Les OPCA collectent les versements des entreprises pour la formation professionnelle.

2: partenaires sociaux : les organisations syndicales de salariés (les confédérations CGT, CFDT, FO, CFC, CFE-CGC) et les trois organisations patronales (MEDEF, CGPME, UPA).

## RAR : bulletins par compétences

Les collègues des RAR (réseaux ambition réussite) expérimentent cette année le bulletin par compétences qui sera généralisé par la suite aux autres collègues.

Le cas du collège Descartes au Havre est assez emblématique : les collègues ont reçu le document explicatif seulement une semaine avant les vacances de Noël. Ils ont rencontré des difficultés pour compléter les grilles et témoignent y avoir passé plus de deux heures pour rentrer .... une classe !

Gymnastique qui se surajoute à la rentrée des notes sur le logiciel Pronote et suppose en amont un travail colossal quant à la réalisation d'évaluations compatibles avec ce mode de notation, et ce, sans aucune formation.

Le travail sur les compétences est en soi un outil intéressant, mais qui peut aussi s'avérer très dangereux : une dérive probable consisterait à moyen terme en l'abandon de l'« ancien » système de notation dite sommative (qui stigmatiserait l'élève en difficulté), au profit d'une notation (dite formative) qui a vocation dans les collèges difficiles (soyons clairs !) à apaiser les élèves, à atténuer les tensions cognitives.

**Il est à craindre dans les années à venir que la surcharge actuelle de travail induite par le cumul de deux types de notation conduise nombre d'enseignants à choisir (si le choix leur est donné) le mode opératoire qui assure une moindre tension au sein de la classe au détriment de la note dont l'usage sera certainement conservé dans les collèges de centre ville plus sereins.**

Cela entérinera de facto un collège à deux vitesses : des collèges à la périphérie dont les exigences seront de plus en plus basses (axées sur le **socle** de compétences) et des collèges en centre ville résolument ambitieux. Mais, allons plus loin, le tout informatisé étant en passe de se généraliser avec le cartable numérique et le mode de notation par compétences se prêtant (très) bien au format numérique (puisque'il ne s'agit que de cases à cocher et que les logiciels produisant des exercices à volonté sont déjà calibrés en ce sens), on peut légitimement se demander, en ces temps de réduction générale des postes de fonctionnaires, quelles seront demain la place et le rôle du professeur dans ce qui se profile déjà comme un marché juvénile aux yeux des actionnaires.

## Qu'est-ce que la FSU ?

Un ouvrage sur l'histoire de la FSU (objectifs, historique...)

Comment la FSU s'est, au fil du temps...

La Fédération syndicale unitaire a été créée en 1993. Elle est rapidement devenue la fédération syndicale majoritaire des personnels de l'Éducation nationale, mais également la première fédération de la fonction publique de l'État. Regroupant actuellement 21 syndicats, elle rassemble des personnels de divers ministères et services publics relevant de l'État, des collectivités territoriales ou des hôpitaux.

A commander à la section départementale.



# Congrès départemental FSU 16 et 17 décembre



A Mont Saint Aignan, malgré la neige et le froid, les délégués au congrès départemen-

tal de la FSU ont travaillé sur les textes préparatoires du congrès.

Après une présentation de l'activité départementale et un débat général, quatre commissions, pour étudier les quatre thèmes de discussion se sont réunies en parallèle.

Le jeudi, les rapporteurs ont présenté, à l'ensemble des délégués, la synthèse des débats et les propositions d'amendements, de réponses aux questions posées...

Les quatre thèmes ont été adoptés amendés par le congrès.



## Rapport d'activité national, résultats du vote en Seine-Maritime

Exprimés	713	
POUR	483	67,7
CONTRE	93	13
ABSTENTION	119	16,7
REFUS DE VOTE	18	2,5



## Résultats vote d'orientation en Seine-Maritime

Votants	726	%
Blancs et nuls	30	
Exprimés	696	
Liste Unité et action et sans tendance	474	68,1
Liste à l'initiative Ecole émancipée	139	20
Liste Emancipation	50	7,2
Liste PRSI	19	2,7
Liste Front unique	14	2



Inscrits National	Votants	Exprimés	Liste UA et sans tendance	Initiative EE	Eman-cipation	PRSI	FU
168468	41184	39547	28834	7112	1478	1236	887
	24.45%		72.91%	17.98%	3.74%	3.13%	2.24%

## Texte action

Le congrès de la FSU 76 rappelle la multiplicité des attaques à tous les niveaux qui remettent en cause les services publics.

Pour y répondre, la FSU devra rechercher des actions et des mots d'ordre qui unifient tous les secteurs de l'éducation, dans le cadre unitaire le plus large : campagnes d'info auprès des collègues, grève, manifestation nationale si possible en janvier, comme étape d'un plan d'action pour construire le rapport de force.

Adopté à l'unanimité moins trois voix contre.



## Non à EDVIGE

<http://www.nonaedvige.sgdg.org>

Les nouveaux décrets « EDVIGE » ont été publiés le 18 octobre 2009 au Journal Officiel, en remplacement du défunt décret « EDVIGE 1.0 » retiré par le gouvernement suite à l'importante mobilisation citoyenne qu'il avait suscitée.

Une nouvelle fois, et contrairement à ce qu'il avait annoncé lors de la première mobilisation, le gouvernement évite le débat parlementaire en créant ces fichiers par décrets. Si quelques améliorations de détail peuvent être relevées, l'essentiel des critiques formulées à l'encontre de ces fichiers reste malheureusement d'actualité.

C'est pourquoi le collectif « Non à EDVIGE », dont la FSU est membre, lance une nouvelle campagne de pétition et dépose des recours en annulation devant le Conseil d'Etat contre ces deux décrets.

